

Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches



En 2025, aucune intervention de contrôle de la berce du Caucase n'a pu être réalisée par le COBARIC en raison de l'absence de financement, à l'exception de certains sites soutenus par le MTQ ayant fait l'objet d'un suivi partiel. Le COBARIC a toutefois maintenu la collecte des signalements (plateforme ByeByeBerce, courriel et téléphone) et assuré leur transmission aux organismes de bassins versants concernés.



LOCALISATION

Chaudière-Appalaches

BASSIN VERSANT

Chaudière

DURÉE

Avril à mars

VALEUR TOTALE

3953,07 \$

PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE

Présence d'une espèce exotique envahissante

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034

Orientation 3 : Contrôler la présence des espèces exotiques envahissantes prioritaires sur le territoire du COBARIC

- Objectif 4 : D'ici 2029, réduire à 0 plants, 96 sites répertoriés et suivis pour la berce du Caucase dans la ZGIE Chaudière.

PROBLÉMATIQUE INITIALE

La berce du Caucase est une espèce exotique envahissante préoccupante en Chaudière-Appalaches en raison de ses impacts sur la santé publique, les milieux naturels et les capacités d'intervention municipales. Sa propagation rapide, particulièrement le long des cours d'eau et des emprises routières, favorise l'apparition de nouveaux foyers et augmente les risques d'exposition pour les citoyens, les travailleurs et les équipes municipales.

ENJEUX DU PROJET

- Effectuer la lutte à la berce du Caucase.
- Collecte des signalements et validation.
- Trouver du financement régional pour poursuivre le projet.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Limiter la propagation de l'espèce dans les secteurs à risque et à proximité des infrastructures de transport.
- Maintenir à jour les connaissances sur les colonies actives et leur évolution.
- Assurer une coordination efficace entre les organismes de bassins versants impliqués dans le projet.
- Contribuer à la réduction des risques environnementaux et de santé publique associés à la présence de la berce du Caucase.
- Favoriser la détection précoce des nouveaux foyers grâce au maintien du réseau de signalement régional.

RÉSULTATS

- Suivi et contrôle des colonies de berce du Caucase appartenant au MTMD.
- Transmission des signalements aux OBV concernés.
- Collecte et mise à jour de la base de données.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Ministères des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
- Partenaire financier : COBARIC
- Maître-d'œuvre : Tous les OBV de Chaudière-Appalaches